

UNE CULTURE NATIONALE

Une discussion fort intéressante occupe depuis quelque temps quelques-uns de nos confrères de la presse annamite. Il s'agit de savoir si l'Annam a eu une culture nationale. Ce peuple si réputé par son amour de l'étude, si fier de ses lettrés et de ses humanistes, a-t-il pu produire à travers les siècles une culture qui lui fût propre ? Ou bien n'était-il en fin de compte qu'un élève, un brillant élève parfois, mais un élève quand même de la Chine, mère de toute culture et de toute civilisation, seule institutrice de tous les peuples d'Extrême-Orient ?

Les uns soutiennent que notre pays a bien eu une culture propre et citent à l'appui de leur thèse tels ou tels docteurs fameux d'autrefois. Les autres rétorquent que tous ces docteurs n'ont rien laissé de bien original et n'ont fait que ressasser les vieilles théories bien connues du confucianisme orthodoxe, et qu'en réalité l'Annam n'a jamais possédé une culture nationale distincte de la culture chinoise.

D'une manière absolue, ce sont ces derniers qui ont raison. L'Annam n'a jamais été qu'un élève de la Chine. En art, en littérature, en religion, en philosophie, il n'a jamais vécu que sur un fonds de concepts et d'idées qui dérivent en droite ligne de la Chine. A la différence du Japon qui, grâce à sa situation insulaire, n'a reçu de la Chine que juste ce qu'il fallait pour développer ses originalités propres, notre pays a tout copié à sa grande voisine ; et si on peut dire que l'art annamite, par exemple, quoique d'inspiration chinoise, ne laisse pas d'avoir un certain cachet qui lui est propre et le différencie de l'art du Céleste Empire, on ne peut pas en dire autant de la littérature ou de la philosophie qui n'ont jamais réussi à sortir de la vieille ornière chinoise, à s'affranchir des règles d'une scolastique pesante et surannée.

C'est un fait que le joug intellectuel de la Chine a si lourdement pesé sur ce pays qu'il a empêché la pensée annamite de prendre son essor et de se développer suivant ses inspirations propres. Le voisinage immédiat avec un grand pays qui n'a ja-

mais manqué une occasion de nous envahir et de nous ravir une indépendance péniblement conquise après dix siècles de lutttes, nous maintenait d'autre part dans une inquiétude perpétuelle peu propice au libre épanouissement des facultés désintéressées de l'esprit. Le prestige incomparable dont jouissait par ailleurs ce pays avec sa longue histoire et sa civilisation vénérable, était bien fait pour intimider un petit peuple déjà bien audacieux de vouloir sauvegarder à tout prix son indépendance politique, et qui n'eût jamais cru qu'il lui fût possible de conquérir en même temps son indépendance intellectuelle et morale.

Mais ce qui a le plus contribué à maintenir l'Annam dans ce que nous pouvons appeler sans trop d'exagération cet esclavage intellectuel à l'égard de la Chine, c'est le système des concours devenu chez nous, comme d'ailleurs en Chine, — et c'est ce qui a causé sa décadence, — une véritable institution d'Etat, la plus importante, la plus respectée, la plus solennelle de toutes. La monarchie absolue trouvant dans cette institution un merveilleux instrument de domination, l'a entourée d'une telle pompe qu'elle prend le caractère d'une sorte de rite sacré. Et cette institution a sévi pendant si longtemps qu'elle a contribué à couler pour ainsi dire tous les cerveaux annamites dans le même moule traditionnel et scolastique.

Sous les Trâu, on étudiait encore avec ferveur le bouddhisme et le taoïsme concurremment avec le confucianisme. Mais depuis la fin des Trâu, ce dernier était devenu la seule doctrine officielle. Les concours qui sanctionnaient les études et ouvraient seuls les portes des fonctions dirigeantes, consistaient uniquement en des commentaires continus des classiques du confucianisme et des exercices d'amplification littéraire sans aucun profit pour l'intelligence. Pendant cinq cents ans, les meilleurs esprits du pays étaient soumis à ce régime déprimant qui tuait toute originalité et annihilait toute pensée indépendante.

Comment une culture nationale pouvait-elle naître et se développer dans de telles conditions ?

D'autre part, une culture nationale suppose l'existence d'une langue nationale perfectionnée, qui soit une véritable langue de culture. Or nos anciens lettrés n'ont jamais écrit qu'en caractères chinois, ce latin de l'Extrême-Orient. Bien peu ont songé à perfectionner la langue nationale, pourtant si riche et si pittoresque. Quelques-uns ont essayé de s'en servir comme langue poétique, et le fait qu'ils y ont réussi en produisant quelques œuvres remarquables, montre que si l'on avait su l'assouplir davantage encore, la rendre plus précise et plus nette, elle eut pu être pour notre peuple un précieux instrument d'émancipation intellectuelle.

Mais ce que nos aînés n'ont su ou n'ont pu faire, — tant l'emprise chinoise fut profonde sur eux, — il nous appartient de le réaliser, en faisant appel aux lumières de l'Occident.

C'est la grande œuvre qui attend tous ceux qui à un titre quelconque font partie de la nouvelle élite intellectuelle de ce pays.

Créer pour l'Annam une culture nationale, et au préalable élaborer une langue nationale capable de servir de langue de culture, voilà, à mon sens, la tâche essentielle, la grande œuvre d'adaptation et en même temps de construction proposée à l'intelligence et aux efforts des nouveaux clercs d'Annam.

C'est en tout cas le but que pour ma part je n'ai cessé de poursuivre depuis près de vingt ans.

Dès le jour où ma pensée commençait à s'ouvrir sur certaines réalités, j'eus l'intuition devenue vite une conviction que pour travailler à l'émancipation politique de ce peuple, il fallait d'abord travailler à son émancipation intellectuelle et morale. Et ainsi mon nationalisme, avant d'être politique, a commencé par s'exercer dans le domaine de la langue et de la culture.

C'est ce qu'a très bien compris un collaborateur de la *Revue du Pacifique* qui l'an passé y a publié deux études remarquées sur le « Nationalisme indochinois ». Voici comment il apprécie l'œuvre que j'ai tenté d'entreprendre dans ce domaine. (Je le cite non pas tant pour ce que son appréciation peut avoir d'élogieux pour moi, que parce qu'elle constitue un exemple très ra-

re d'un auteur français qui a essayé d'étudier et de comprendre l'évolution des esprits en ce pays) :

« Parmi les « Jeune Annam », seule une fraction fait vraiment figure de nationaliste par certaines des idées sur lesquelles elle s'appuie : c'est le parti tonkinois de M. Pham Quyoh. Celui-ci s'est employé avec tout son talent de littérateur et sa science de linguiste, à développer l'idée nationale. Il veut une langue annamite complétée, améliorée, qui prime l'usage du français. Il veut le maintien de la philosophie traditionnelle mise à jour et en accord avec les besoins de ses compatriotes. Il veut sauver la civilisation annamite d'une européanisation hâtive qui lui paraît néfaste, car en détruisant le génie de la race elle détruirait l'idée même de patrie. Ces idées parfaitement respectables et admirablement défendues, ne sont pas d'ailleurs présentées sous forme d'un nationalisme agressif à l'égard de la France. L'autorité française lui apparaît sagement comme une nécessité ; — il l'accepte, il la préfère même à toute autre autorité possible, mais il réclame d'elle un libéralisme et un désintéressement qui lui fassent respecter la nation annamite et lui permettent de se développer à son aise et sous son couvert dans la plénitude de son génie original. »

Je m'excuse de cette longue citation qui résume très exactement ce que je peux appeler ma doctrine. L'auteur qui signe par des initiales est, si je ne me trompe, un des fonctionnaires les plus distingués des Services Civils. En ce qui me concerne, il m'a parfaitement compris et je ne peux que rendre hommage à sa perspicacité, assez rare, il faut l'avouer, chez nos dirigeants.

Donc j'ai essayé, en conformité d'une doctrine que je me suis faite depuis de longues années, d'entreprendre sur la langue annamite un travail méthodique d'enrichissement et de perfectionnement, et je crois que j'y ai réussi dans une certaine mesure. Notre langue était il y a quinze ans encore assez malhabile à exprimer certaines idées abstraites. Elle s'y prête maintenant avec beaucoup plus de facilité. Je n'ai pas l'outrecuidance de croire que c'est là uniquement mon œuvre ; mais j'y ai contribué dans une assez large mesure, et j'ai été grandement aidé dans ce travail par ma connaissance de la langue et de la littérature françaises. On ne dira jamais assez

ce que l'annamite moderne doit au français qui lui donne une clarté, une netteté, une précision toutes nouvelles.

Ce travail de perfectionnement de la langue doit être continué d'une façon plus approfondie. Mais le premier pas est fait, et il montre que notre langue rénovée, enrichie, est parfaitement capable de servir de langue de culture.

L'instrument étant déjà prêt, il s'agit maintenant de travailler à l'élaboration de cette culture nationale qui nous manque. Elle sera, comme la langue qui lui servira de véhicule, le résultat d'une fusion harmonieuse de l'Orient et de l'Occident.

Comme je l'ai dit plus haut, la nouvelle langue annamite a réussi à emprunter au français quelques-unes de ses qualités : clarté, précision, logique. Le fond, c'est-à-dire le vocabulaire et les tournures essentielles de la syntaxe sont annamites ; mais la forme tend déjà à devenir française : le français en tout cas a commencé à y imprimer la marque de son génie. Et c'est là la vraie formule.

Cette formule s'appliquera également à la nouvelle culture annamite. Le fond

en sera puisé aux sources mêmes de la pensée extrême-orientale : confucianisme, bouddhisme, taoïsme ; il sera constitué par ces « humanités sino-annamites » dont l'enseignement devra être organisé méthodiquement. Mais la forme sera celle de la science occidentale dans tout ce qu'elle comporte de discipline et de méthode, dans sa technique infallible, dans son évidente objectivité, dans sa parfaite précision et dans ses lois rigoureuses, le tout n'excluant pas cette part d'intuition inhérente à la connaissance orientale, connaissance qui est à la fois science et sagesse.

Bref, « appliquer la science occidentale au contenu de la connaissance orientale », — comme l'a dit un excellent critique, — telle doit être la voie à suivre dans l'élaboration d'une culture nationale annamite.

Du moins c'est ainsi que je comprends l'œuvre de réforme intellectuelle et morale que nous devons entreprendre concurremment avec une réforme politique telle que j'ai déjà eu l'occasion de l'exposer à maintes reprises.

PHAM QUỖNH

LA NOUVELLE LANGUE ANNAMITE

Il est incontestable qu'il existe à l'heure actuelle une nouvelle langue annamite plus variée, plus souple, plus apte à exprimer des idées nouvelles et des conceptions abstraites que la langue d'il y a quinze ou vingt ans. L'influence de la culture française d'une part, et d'autre part le développement de la librairie et de la presse en *quốc-ngữ* ont largement aidé à l'élaboration de cette langue nouvelle qui est à la fois le résultat et le symbole de l'évolution des esprits en ce pays depuis un quart de siècle.

C'est un fait que nos anciens lettrés n'écrivaient qu'en caractères chinois. Quand il leur arrivait d'écrire en *nôm*, c'est-à-dire en langue nationale, c'était le style chinois qui leur servait de modèle. Or le chinois qu'on apprenait chez nous n'est pas le chinois parlé, c'est le chinois écrit, le chinois classique qui est presque une langue morte. Nos aînés modelaient donc une langue vivante sur le type d'une

langue morte, extrêmement concise, dont la grammaire et la syntaxe sont réduites à leur plus simple expression, et c'est ce qui explique le caractère quelque peu artificiel de leurs productions dont les meilleures, les plus géniales mêmes sont plutôt des réussites de virtuoses que l'expression littéraire de ce qu'il y a de plus profond et de plus spontané dans l'âme d'une race.

La langue annamite, dans ces conditions, ne pouvait guère se développer comme langue littéraire ou langue de culture, et prise dans le moule rigide du chinois classique avec son parallélisme et sa métrique rigoureuse, avec ses allusions et son symbolisme, elle ne pouvait produire que des poèmes savants, compliqués, d'un maniérisme ou d'un archaïsme exagéré, distraction de dilettantes ou d'humanistes plutôt que floraison d'une véritable littérature en langue nationale. Celle-ci était au contraire cultivée dans la masse par des poètes

populaires, sortes de trouvères ou troubadours, improvisant des chansons et des poèmes dans le goût et la langue du peuple. Le parler populaire s'enrichissait ainsi chaque jour de tournures et d'expressions originales, parfois de véritables trouvailles, ingénieuses et savoureuses, et toute une littérature orale, en grande partie poétique, se formait en quelque sorte spontanément, en dehors de toute collaboration de l'élite. Cette littérature populaire composée de dictons, de proverbes, de sentences, de distiques, de phrases plus ou moins associées, de chansons, de petits poèmes, de comparaisons, d'allégories, etc. est infiniment riche et pittoresque, et montre que la langue annamite n'est pas si pauvre qu'on le prétend d'ordinaire. Mais née du peuple, cette littérature se ressent de son origine, et elle manque de cette distinction qui est la marque d'une culture raffinée. Elle est loin de constituer une littérature nationale à proprement parler, laquelle doit être l'œuvre de l'élite travaillant à organiser, discipliner la langue populaire, à l'assouplir, à la perfectionner, à en exploiter méthodiquement toutes les richesses.

Ainsi donc, d'un côté une langue artificielle encombrée de tournures et d'expressions empruntées au chinois classique, calquée sur le style chinois, et qui est la langue des lettrés. De l'autre une langue populaire, savoureuse et riche, vrai produit du terroir, mais encore un peu fruste, trop concrète pour s'élever au-dessus du domaine des sensations et exprimer des idées quelque peu relevées, bref une langue encore pour ainsi dire indisciplinée et anarchique.

Tel était l'état de la langue annamite au moment où nous avons entrepris de la rénovier méthodiquement.

La première chose à faire était de fusionner les deux langues, la langue des lettrés et celle du peuple, vulgariser la première en la retrempant dans les sources profondes du parler populaire, relever la seconde en lui inculquant certaines tournures du langage lettré, et en l'enrichissant de tout le vocabulaire sino-annamite déjà consacré par l'usage. Ce travail exigeait beaucoup de tact et de mesure, une adaptation constante qui ne pouvait être réalisée que par une connaissance approfondie des deux langues, des richesses latentes de

l'une et des règles constantes de l'autre. Il fallait à la fois éviter et les truculences du parler populaire et les bizarreries du style savant et arriver ainsi à élaborer une langue qui eût en même temps la distinction de l'un et la vigueur de l'autre.

Mais cette langue née de la fusion harmonieuse des deux éléments populaire et aristocratique, si elle pouvait en se perfectionnant devenir une véritable langue littéraire, était encore insuffisante pour remplir l'office d'une langue de culture. Il lui manquait tout le vocabulaire technique et philosophique pour traduire et exprimer des idées et conceptions modernes. Comment combler cette lacune ?

Des emprunts pouvaient être faits et au chinois et au français. Le chinois monosyllabique est plus près de l'annamite que le français polysyllabique. Les mots chinois qui sont des idéogrammes ne portent pas en eux-mêmes leur prononciation ; passés dans la langue annamite, ils sont prononcés à l'annamite, soumis à toutes les exigences de la phonétique annamite, et deviennent de ce fait même annamites. D'autre part, les néologismes chinois ou sino-japonais sont formés le plus souvent par l'accouplement de deux ou plusieurs caractères connus, de sorte que si le terme entier est nouveau, les éléments qui le composent existent déjà dans la langue courante, ce qui en facilite dans une grande mesure la compréhension et la mémoire. Car la langue annamite dont les origines sont très complexes et qui en tout cas ne dérive pas du chinois, comme on pourrait le croire, est en réalité bourrée de mots chinois qui s'y sont introduits à travers les siècles et incorporés pour ainsi dire par le fait même de la prononciation. Sur les treize mille mots environ que renferme le dictionnaire Génibrel, plus de la moitié est d'origine chinoise. Les emprunts au chinois n'ont donc rien d'étonnant ; c'est un phénomène ancien et connu de la linguistique annamite, qui se manifeste toujours par le même processus : prononcer le mot ou le caractère à l'annamite et l'introduire dans la phrase annamite en le soumettant aux règles de la grammaire et de la syntaxe annamites. C'est pour ainsi dire un phénomène de naturalisation linguistique aussi fréquent que curieux en lui-même et qui ne se rencontre peut-être nulle part qu'en annamite.

dans ses emprunts au chinois. Car le terme nouveau emprunté au chinois et prononcé à l'annamite passe d'emblée dans la langue où il retrouve chacun des éléments qui le composent et qui y existent déjà soit à l'état isolé, soit comme faisant partie d'autres mots composés connus, ce qui n'est le cas d'aucune autre langue. Ainsi le terme *trúc-giác* qui traduit le mot « intuition » dans l'intuitionisme de Bergson, est composé de deux mots déjà connus dans la langue annamite : *trúc* qui veut dire « direct » et *giác* « connaissance » : « une connaissance directe », qui n'a pas besoin de passer par les procédés ordinaires du raisonnement et de la logique, c'est bien là la caractéristique de l'intuition. Le néologisme chinois a donc l'avantage d'être tout de suite compris de tout Annamite quelque peu cultivé. Composé seulement de deux monosyllabes, il est beaucoup plus commode que, par exemple, une paraphrase du sens du mot « intuition » en langue vulgaire ou encore une transcription phonétique de ce mot en sons annamites, ce qui produit une cacophonie insupportable.

Je m'étends un peu longuement sur ces détails pour bien faire comprendre le mécanisme des emprunts de l'annamite au chinois, emprunts à la fois commodes, nécessaires et utiles. Certes, il ne faut pas en faire à tort et à travers ; il y a ici une question de mesure et de tact, qualités que doit posséder tout écrivain digne de ce nom. Encombrer la phrase annamite de termes chinois pédants et compliqués est aussi ridicule que de proscrire tous les mots chinois pour n'employer que des vocables purement annamites, ce qui d'ailleurs est impossible, puisque la moitié de la langue annamite, nous l'avons vu plus haut, est d'origine ou de provenance chinoise. La règle doit être que chaque fois qu'il est possible de traduire une idée nouvelle par des mots annamites suffisamment clairs et nets, il est inutile de recourir aux caractères chinois, et que quand il s'agit d'emprunter des mots chinois, la préférence doit être donnée aux mots composés dont les composants sont déjà connus dans la langue courante.

Donc dans l'élaboration d'un nouveau vocabulaire annamite pour traduire des idées et des concepts nouveaux, des emprunts aux caractères chinois sont nécessaires. Depuis un demi-siècle, d'abord les

Japonais, qui se servent eux aussi des caractères chinois, ensuite les Chinois ont traduit ou adapté dans leur langue une quantité considérable de livres européens relatifs à toutes les branches de savoir occidental : sciences, philosophie, art, sociologie, droit, économie politique, etc. Ils ont ainsi constitué un vocabulaire moderne déjà très riche dans lequel nous pouvons puiser largement.

Mais ces emprunts aux caractères chinois ne sont pas suffisants. En règle générale, ils sont nécessaires pour le vocabulaire philosophique, juridique, la terminologie de ce que nous pouvons appeler les sciences morales et politiques ; mais pour les sciences proprement dites, il vaut mieux, chaque fois qu'il est possible, traduire et au besoin transcrire directement du français avec les ressources propres de la langue annamite que de prendre telles quelles les traductions chinoises. Ici encore il appartient à la sagacité de l'écrivain et du traducteur de faire le choix et de ne tomber dans aucune exagération dans un sens ou dans l'autre.

Voilà comment j'ai compris l'œuvre de rénovation de la langue annamite et comment j'y ai contribué pour ma part.

Mais il est une chose sur laquelle je voudrais insister ; c'est que la nouvelle prose annamite, — car c'est la création d'une prose annamite qui a été la principale de nos préoccupations, la poésie ayant déjà atteint la perfection dans des poèmes comme *Li Kieu*, — cette nouvelle prose se modèle nettement sur la prose française et cherche à lui emprunter quelques-unes de ses qualités : clarté, précision, logique, sobre élégance, esprit et ironie. Elle s'écarte délibérément de tout ce qui sent les vieux procédés du style chinois : parallélisme, eurythmie, redondance, verbalisme, sentencieux concision et banale solennité. Elle devient moins synthétique en abandonnant les allusions et les clichés et plus analytique avec la minutieuse description des milieux et des hommes, des aspects extérieurs et des états psychologiques. Si elle persévère dans cette voie, elle sera la plus belle réussite de la fusion de l'esprit français et de l'esprit annamite : le premier imprimant au second la marque de sa clarté et de son cartésianisme, et le dernier ne perdant à ce contact que son vague et son imprécision, son

défaut de raisonnement et de logique, tout en gardant ce qui fait ses caractéristiques propres : bon sens, humour, pondération, mesure, une certaine pointe caustique à l'égard de toutes les sottises et de toutes les vanités humaines.

Il est vrai que depuis quelque temps on a lancé un nouveau style qui prétend s'inspirer du style journalistique français et qui n'en est souvent que l'exagération ou la caricature. Aucune composition, aucune syntaxe; des phrases informes et invertébrées se suivant sans aucun lien

logique, correspondant à des sensations fugitives plutôt qu'à des idées précises et nettes; un style biscorau et bizarre, obscur et inintelligible, tout ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit français.

Mais ce n'est là qu'une mode qui passera, et la nouvelle langue annamite se maintiendra, j'en suis convaincu; dans la plus saine tradition de la clarté française et du bon sens annamite.

PHAM QUYNH

LETTRE DE FRANCE

L'histoire en marche ou la guerre hors la loi

A la Faculté de Droit. Au premier étage, dans la vaste salle de travail, salle exclusivement réservée aux étudiants de Doctorat, car on y trouve pour les thèses ès-sciences politiques, économiques et financières, des instruments documentaires jurisprudentiels et de statistiques de premier ordre. Mon ami, M. Formenté, un jeune homme fort intelligent et très spécialisé dans les questions de politique étrangère, après une discussion intéressante, courtoise et amicale sur le conflit mandchourien, essaie de sauver la mise de la Société des Nations, et en même temps fait preuve d'internationaliste avéré :

— Comment expliquer que tous ces efforts soient restés vains, que la grande autorité morale de la S. D. N. n'ait pas été davantage écoutée, que les démarches des puissances n'aient pas eu plus d'effet, puisque hélas ! le canon tonne toujours sur les bords du Fleuve Bleu ? Le conflit sino-japonais — on l'a déjà dit, mais on ne le répétera jamais assez — est un conflit tout à fait exceptionnel. Son origine et ses développements s'expliquent en grande partie par l'anarchie politique de la Chine. Nous ne prétendons point accabler un grand peuple qui s'éveille petit à petit au nationalisme, encore moins établir des responsabilités, mais souligner seulement une réalité qu'il n'est au pouvoir de personne de méconnaître. La Chine n'est pas, pour le moment, un Etat organisé. C'est ce qui explique, en même temps que les griefs des Japonais, la rigueur de leur

action et leur intransigeance. Il n'y a pas en Chine de gouvernement chinois capable de donner aux Nippons les garanties qu'ils réclament, assez fort pour organiser ce peuple immense en une nation consciente de ses droits et de ses devoirs, ayant l'autorité nécessaire pour négocier et traiter. Comment s'étonner dès lors que la S. D. N. et la diplomatie occidentale n'aient pas réussi, puisque d'un côté de la barricade leur action n'a rencontré qu'un fantôme ?

— Un beau plaidoyer. Je partage votre jugement quant au caractère politique de la Chine. Je vous félicite de savoir si bien son histoire, mais ne commentons point.

— Ce qui veut dire...

— Qu'il ne faut pas prendre parti dans des luttes dont on connaît mal les causes et où il est difficile de discerner le côté juridique du droit et le sentiment de la moralité. On n'a pas le droit d'anticiper sur les choses.

— Pourquoi ?

— Parce que je voudrais voir le côté tournant de l'histoire de la Chine.

— Ce n'est pas à titre de conclusion positive quand je vous disais qu'on est ici quelque peu surpris que les Chinois, au lieu de céder à la mise en demeure des Japonais, voulussent courir leurs chances dans une bataille que d'avance on considérerait comme perdue pour eux ?

— Positive ? Les négatives me paraissent beaucoup plus sûres.

J'ai des amis comme vous pour qui, jusqu'à ces jours derniers, les Chinois ne représentaient que l'anarchie et le désordre, tandis que les Japonais, avec leurs cuirassés, leurs canons et leurs mitrailleuses, représentaient l'ordre et la civilisation. Voici les nouvelles de dernière heure de source très sûre : Les Chinois autour de Changhai résistent énergiquement aux assauts des Japonais, même appuyés de tanks. Les Japonais se sont trouvés subitement, non pas devant des bandits, mais devant des soldats réguliers, éduqués. Du coup, ils atténuent leurs exigences. Ils demandaient l'autre jour aux troupes chinoises, par ultimatum, un recul de vingt kilomètres, vous en souvenez-vous ?

Cinq kilomètres leur suffiraient aujourd'hui. Et voici qu'aux canons, mitrailleuses et fusils japonais, les Chinois s'avèrent en mesure de répondre. Il n'en faut pas plus pour que mes sceptiques amis manifestent, à l'égard des Chinois, une certaine révérence. Or, ces Chinois, qui prouvent ainsi leur capacité de résistance, ont demandé naguère l'intervention de la Société des Nations. Eh bien ! l'événement prouve que si les Chinois faisaient appel à la S. D. N. ce n'était pas qu'ils fussent incapables de se défendre. C'était qu'ils croyaient neut-êtré à la sagesse humaine...

— Enfin, l'avenir le dira. En attendant, patientons. Je suis optimiste, aussi je ne veux désespérer de rien.

— Oui, qui vivra verra.

En effet, il y a une Société des Nations qui siège à Genève : voilà treize ans que cela dure. Mais société des nations ne signifie pas sagesse des nations. On l'a trop bien vu. Cette société a un budget important, de nombreux fonctionnaires généralement bien payés et, périodiquement, elle tient des assises solennelles : tout ce qui a un nom dans la politique mondiale y paraît et y parade. On y a prononcé des tas de discours. L'éloquence y a coulé à pleins bords. On y a célébré la paix sur tous les modes, le pathétique et le tragique.

Mais aucune décision vraiment pratique n'en est sortie. Si bien que, en dépit de ce parlement international de la paix, la guerre continue.

En Chine, ce ne sont que fusillades et canonnades. Il va y avoir bientôt sept mois de cela sans que les puissances soient intervenues efficacement pour arrêter les hostilités. Cette démonstration de l'impuissance de la Ligue, confirmée dans une déclaration faite à la presse par la délégation chinoise, n'était pas inutile dans les circonstances présentes.

On peut donc continuer à consacrer l'histoire au bon vouloir des hommes. Quel siècle ! Quelle comédie humaine ! Nul doute que l'inconsolable violoncelliste qui se retire aujourd'hui dans ses terres de Cocherel, devrait être bien dépité contre le triste bilan de son pacte talismanique de non-agression. (1)

Après tout, on a beau dire, le plus malin de tous ces musiciens de la romanesque Genève est encore « le cuirassé de quatorze principes »...

Revenons au conflit. Que valent, au vrai, les âmes nationales qui s'opposent ? Quelles sont leurs chances respectives de victoire finale ?

Le Japon, supérieur dans toutes les imitations, a mis très vite au point son armature militaire qui lui donne pour l'instant une supériorité presque écrasante. Mais ne croyons pas que les Chinois, encore inorganiques, seront toujours la masse inerte dont on a l'habitude de dédaigner le nombre parce qu'il est impuissant jusqu'à nouvel ordre.

Lisez le curieux livre de Soulié de Morant, un Français formé par la pratique profonde des pays d'Extrême-Orient, méditez son *Sun Yat Sen*, la tragique carrière du révolutionnaire et dictateur chinois aux aventures extraordinaires. Vous aurez la révélation d'un travail inouï qui a remué tout un monde inconnu de nous : il laisse l'impression d'un bouillonnement énorme dont les convulsions futures bouleverseront peut-être la planète. Cet agitateur infatigable, dont la statue, œuvre de Paul Landowski décore le cénotaphe géant à Nankin, incarne une pensée de libération totale, qui l'a rendu aussi populaire chez son peuple, que Lénine en Russie. Il est difficile de croire qu'il aura soulevé en vain tant d'hommes enthousiastes de son pro-

(1) Cet article fut écrit avant la mort de Briand.

gramme et animés d'une passion de réforme intégrale. Ce prophète des temps nouveaux qu'il personnifiait, n'aurait pas les succès prodigieux dont l'empreinte indélébile subsiste après sa mort, si les Chinois étaient radicalement incapables de s'affranchir de leurs routines séculaires, s'ils étaient voués éternellement à cette immobilité légendaire dont on associe la fatalité à ses jugements sommaires.

Originaire d'un petit village des environs de Canton, il puisa dans sa famille la haine des étrangers qui dominaient son pays et le mépris des autorités qui acceptaient leur joug par faiblesse et lâcheté. Ce patriotisme instinctif et sans limite créa son esprit de révolte qui se tourna d'abord contre la Dynastie régnante. Son premier essai d'insurrection se trouva consacré par la disparition des empereurs mandchous : ce fut la partie négative de son effort pour supprimer un régime discrédité, usé par la corruption, déshonoré par ses capitulations devant l'étranger. Cette campagne s'est appelée l'abolition du mandat, défiant toute réaction monarchique. En démolissant le système de gouvernement qui opprimait ses concitoyens, Sun Yat Sen commença son énergique propagande, au milieu de mille dangers, multipliant ses voyages d'insurrection en Amérique et en Europe, pour transformer l'existence même du peuple et briser les chaînes de son esclavage. En même temps qu'il prétendait expulser de sa terre natale les institutions et les agents de la conquête européenne, il conçut trois formules sans précédent dans le passé d'aucun Etat sur cette terre, pour fonder une

démocratie parfaite. Ces formules sont les droits du peuple. La première : *vie du peuple*, implique le droit pour chaque individu de recevoir en échange de son travail le nécessaire pour vivre. La seconde : *pouvoirs du peuple*, définit le droit de nommer des représentants et celui de les révoquer à tout moment, le droit de voter une loi non proposée par les représentants et le droit de refuser toute loi votée par les représentants. C'est une application directe du referendum que Sun Yat Sen avait étudié et admiré en Suisse. La troisième formule : *égalité des peuples*, développe les principes d'une large politique extérieure, le droit pour chaque nation à l'égalité complète avec toutes les autres, le droit et le devoir pour les peuples d'imposer à leurs gouvernements le maintien des relations pacifiques, loyales et sans entraves avec toutes les autres nations.

Avant de mourir, le 12 mars 1925, Sun Yat Sen légua à ses disciples favoris le soin de faire triompher sa volonté en termes impératifs : « Si vous ne craignez pas d'être tués, lutttez ; que vous dire de plus ? » Il leur intimait l'ordre absolu de ne laisser subsister aucune autorité, si elle n'est pas équitable et librement acceptée. Fût-ce un rêve ou une vision géniale de l'avenir ? Le Japon frappe durement sur l'enclume chinoise : les étincelles jailliront-elles assez haut pour éveiller de son sommeil le peuple déjà secoué par Sun Yat Sen ?

HỒ KIM-BÀNG

*Etudiant de Doctorat en Droit
Université de Lille.*

DESTIN DE L'HOMME DE LETTRES

La Société des gens de lettres vient de recevoir, on le sait, un grand nombre de sociétés professionnelles étrangères et fonder une fédération internationale, dont M. Gaston Rageot a été nommé président. La chose est d'importance ; elle se produit pour la première fois et ses conséquences sont incalculables. Bien qu'il ne s'agisse ici que de débattre des intérêts purement professionnels, on peut prévoir qu'il résultera aussi un grand bénéfice moral de ces rencontres fréquentes de gens, qui, dans tous les pays, pèsent plus ou moins sur l'opinion publique et dont la force

sera singulièrement accrue par l'autorité que leur donnera l'habitude de collaborer en commun.

Vingt-six nations étaient représentées à ce congrès, et un très grand nombre de personnalités éminentes. Je ne peux les citer toutes, mais je ne peux pas ne pas mentionner les noms de M. Heinrich Mann, de M. Marinetti et de M. Hubert Krains, qui sont trop connus en France pour que j'insiste sur eux ; de M^{me} Marika Stiernstedt, dont nous avons pu lire des romans remarquables ; de M. Bootius, qui est un grand poète hollandais ; de

Engenio de Castro, qui a été l'introducteur du symbolisme au Portugal; de M. Raoul Aernhaimer, excellent conteur viennois, etc. Pendant les nombreuses réunions du comité, la cordialité la plus sincère n'a cessé de régner. Il n'y a eu aucune mésintelligence, aucun incident pénible, aucune difficulté, de quelque ordre qu'elle fût, — et toutes les motions ont été votées à l'unanimité! Bel exemple à donner aux autres réunions et comités internationaux! Ce n'était pas que l'on fût toujours d'accord sur le mode d'action, mais je n'ai jamais vu une pareille bonne volonté pour accepter ce qu'il y avait de viable dans chaque projet en lui accordant les tempéraments que demandait le bon sens et personne n'a tenu à faire prévaloir son opinion par vanité ou intérêt personnel. On ne voit pas tous les jours un spectacle pareil. Et si l'on songe que les congressistes étaient plus de cent, on appréciera à sa juste valeur une pareille entente de l'intérêt commun! Qu'aurait-il dit nos grands-parents devant un tel spectacle, eux qui prenaient volontiers les écrivains pour des sortes de demi-fous!

Bien entendu le problème de la traduction a été à l'ordre du jour. Comment en serait-il autrement? La multiplicité des problèmes économiques et politiques a donné partout un grand désir de se rendre compte d'abord des réalités psychologiques qui se cachent derrière eux; or, qui peut révéler mieux que la littérature? Les nations nouvelles ne s'y trompent pas; elles considèrent comme un devoir social de faire un sort à leurs écrivains. Voyez les efforts dans ce sens de la Tchécoslovaquie, de la Finlande! On est un peu attristé par contre de constater que certains pays à littérature déjà ancienne comme la Hollande ou les trois nations scandinaves n'attachent aucune importance à la diffusion de leurs livres.

M. Gaston Doumergue, qui est un très fin lettré, dans la réception qu'il a donnée aux congressistes, a marqué l'intérêt qu'il attachait à ce problème. « On a beau visiter un pays, leur disait-il en substance, on ne le connaît jamais très bien. On va toujours trop vite et on pénètre difficilement l'intérieur. Les livres vous renseignent davantage. » Et il leur citait cette amusante anecdote: Lafcadio Hearn, l'Occidental qui a le mieux connu le Japon, après vingt ans de séjour, a donné à ses élèves à traiter comme devoir de philosophie l'analyse d'un certain aspect de l'honneur. Les étudiants s'acquittèrent convenablement de leur tâche, mais après, ils vinrent en chœur déclarer à leur maître qu'il n'y avait rien qui ressemblât à l'honneur dans le cas dont il leur avait parlé.

Ne connaît-on pas la Russie, du moins l'ancienne Russie, quand on a lu Gogol et Des-
toiewski? Dickens et D. H. Lawrence ne ren-

seignent-ils pas mieux sur l'Angleterre que vingt séjours à Londres? L'ancienne Autriche n'est-elle pas tout entière chez Hugo von Hofmannsthal; comme la Norvège dans Ibsen et Knut Hamsun; la Pologne, dans Mickiewicz et Ladislas Reymont; l'Italie dans Leopardi et d'Annunzio? A qui sont familières les diverses littératures, les particularités psychologiques des races offrent aussi peu de secrets. D'un siècle à l'autre, d'un livre à l'autre, les types, les dominantes demeurent les mêmes. Y a-t-il chez nous un seul ouvrage qui ne contienne aucun trait national? Il en est ainsi partout. Quel enseignement pour les hommes politiques s'ils voulaient l'entendre!

Il est bien entendu que la fédération n'aura à envisager que des problèmes professionnels, mais ils sont nombreux, et l'un des plus importants, surtout à cause de sa portée morale, est celui de la propriété littéraire. On sait qu'en France elle dure cinquante ans après la mort de l'auteur; en Allemagne, et dans d'autres pays, moins encore: c'est une extraordinaire iniquité, si l'on songe qu'il n'y a nulle part d'interruption de la propriété tant qu'elle reste dans la ligne directe des héritiers. On a vu ainsi des enfants d'écrivains mourir de faim, ou presque, tandis que les éditeurs pouvaient vivre en éditant les œuvres de leurs pères. Pourquoi ce traitement de défaveur? Il aurait une raison d'être si ces œuvres étaient revenues à l'Etat qui les eût distribuées gratuitement à ceux qui les désiraient. On peut supposer, en effet, que le vœu du législateur était que l'apport des grands hommes revint directement à la communauté; mais dans l'état de choses actuel, il ne profite qu'aux éditeurs. Je n'ai pas de mal à dire de ceux-ci; avouons cependant qu'il est d'une criante injustice que l'œuvre d'un homme puisse être enlevée à ses héritiers pour être donnée à ses exploitants. Encore si une part des bénéfices revenait aux sociétés de gens de lettres!

D'autre part, les écrivains, dont la famille est si aisément frustrée de ce à quoi elle a droit, ne trouvent, de leur vivant, aucun adoucissement légal à leur sort; ils sont assujettis aux mêmes impôts que ceux qui vivent de leurs rentes, et ces impôts sont devenus si écrasants pour eux qu'il leur est impossible de mettre le moindre argent de côté afin d'être à l'abri du besoin, s'ils doivent cesser de travailler. Sont-ils malades, usés ou démolés, il leur reste à mourir de faim, comme ce pauvre Tacrède Martel, romancier et historien de grand mérite, que l'on trouva gisant dans une mansarde misérable, sous une pauvre couverture trouée.

Ajoutez à cela que les appointements des hommes de lettres n'ont en rien suivi la pro-

gression générale des prix. Si le coût général en est à peu près l'indice 6, — et encore ce chiffre est faible sous bien des rapports, — ils en sont restés, eux, à l'indice 3. Parmi les corporations sur qui a lourdement pesé l'après-guerre, ils sont certainement une des plus éprouvées. On sait que la fédération internationale des écrivains aura fort à lutter dans l'avenir si elle veut leur faire rendre un peu de justice.

Il y a malheureusement une considération qui rend le problème plus difficile encore à résoudre : c'est celui du talent. Les sociétés professionnelles n'ont pas à tenir compte de celui-ci et elles le laissent de côté. Mais, pratiquement, il n'en est pas ainsi. Et l'effort des associations sera rendu plus laborieux parce qu'elles auront plus de monde à défendre. L'annuaire des gens de lettres qui vient de paraître contient, paraît-il, plusieurs milliers de noms. Dans ce nombre, combien y a-t-il d'hommes de talent ? Si ce raisonnement n'est pas valable pour l'ensemble des maçons ou des ébénistes, il l'est dans une profession qui ne vaut que par l'exceptionnel. Dans le rapport très généreux qu'il a lu l'autre jour à la Société, M. Pierre Mortier, faisant allusion à cette situation, déclarait qu'il faut toujours du talent pour faire un livre et que plus les gens en sont démunis, plus ils ont besoin de protection. Si la première proposition est acceptable, la seconde est plus douteuse, car on pourrait répondre à celle-ci qu'il n'est pas nécessaire de choisir la profession pour laquelle on a le moins de dons. Ecrire est en soi un acte assez mystérieux et qui n'est pas accordé à beaucoup. Sa valeur réelle est moins dans l'emploi du langage que dans une conception particulière du monde. Beaucoup de gens s'imaginent qu'ils peuvent intéresser un public en racontant une petite aventure personnelle, mais l'art qui consiste à faire d'une aventure de ce genre l'histoire de tous est une rareté. Qui n'a pas rompu au moins une fois dans sa vie avec une femme qu'il aimait ? Combien de livres ce sujet banal n'a-t-il pas inspirés ? Et pourtant, il n'y en a qu'un : *Adolphe*. Il ne s'agit pas, bien entendu, de reprocher à des milliers d'êtres leur manque de génie, mais de constater qu'il n'y a pas de véritable écrivain sans une certaine domination et une certaine refonte des éléments que la vie lui a offerts. Que de fois dit-on à un écrivain : « Je vais vous donner un sujet de roman extraordinaire ! C'est une chose qui m'est arrivée. » Et l'on nous raconte neuf fois sur dix un incident tout à

fait banal et sans portée, qui n'a qu'un intérêt strictement personnel.

Mais si l'on fait entrer la question de talent dans le recrutement des sociétés de gens de lettres, on est bien forcé de se demander : « Où commence-t-il ? Où finit-il ? » Et c'est là la bouteille à l'encre...

Mais, diront certains lecteurs de bonne foi, si la vie de l'écrivain est si dure, pourquoi en a-t-il autant ? Mettons de côté ceux qui ont un certain don de narration, qui en a fait tout naturellement des conteurs, ceux qu'a attirés l'espérance fallacieuse de la gloire, de l'argent, des relations brillantes, ceux à qui des amis imprudents assurent qu'ils peuvent *percer*, comme on dit dans certains milieux où la littérature apparaît assez naturellement comme un abcès, il reste tous les esprits qui éprouvent le besoin irrésistible de s'exprimer. Ceux-là sont les écrivains authentiques, les écrivains nés ; ils naissent dans tous les milieux, dans toutes les circonstances ; ils sont fils d'un duc comme La Rochefoucauld et Saint-Simon ou d'une chaisière comme Charles Péguy. Il leur vient sans cesse un flot d'idées, de conceptions, de situations dramatiques, d'états d'âme spéciaux qu'il leur faut confier au papier. Ceux-là ne sont jamais tout à fait malheureux, parce que le travail est pour eux une manière d'évasion, une ivresse. Et ils sont tels parce qu'ils sentent plus de choses que les autres hommes. Hélas ! — et ici s'accuse le drame véritable de la vie de l'écrivain, — le don de l'expression ne leur est pas toujours accordé ; il arrive même que certains ressentent infiniment plus qu'ils ne savent le dire. Et ceux-là souffrent déjà d'une tragique injustice des choses. Quant on lit les petits auteurs romantiques, on se rend bien compte qu'ils avaient les mêmes émotions à exprimer que les plus grands, mais les plus grands possédaient un génie verbal qui a manqué à ceux-là.

Je n'ai pas parlé des souffrances inhérentes à l'état d'homme de lettres, mais il s'agit ici d'un autre aspect de la question, et peut-être nous faudra-t-il revenir là-dessus. Je crois qu'il est assez nécessaire d'expliquer en quoi les conditions du travail de l'artiste en général, et de l'homme de lettres en particulier sont différentes de toutes les autres.

EDMOND JALOUX

(Le Temps)

GRANDEUR ET SERVITUDE COLONIALES

Sous ce titre, M. Albert Sarraut publie un volume dont on ne contestera pas l'actualité et où, sous la forme imagée et chaleureuse qui est la marque propre de son talent, il expose sur le sujet qu'il connaît si bien, et dans le sens des idées pour lesquelles il a toujours milité, comme parlementaire, comme ministre et comme gouverneur général, sa doctrine de la colonisation. De ce remarquable ouvrage où abondent les pensées généreuses et les heureuses formules, nous extrayons les passages suivants.

La France, au sortir de la période médiévale, commence de songer à l'organisation méthodique de sa puissance maritime. Trois mers autour d'elle, c'est trois fronts à préserver ; mais la seule défense des côtes est un facteur insuffisant, parce qu'il est passif ; une sauvegarde efficace du sol national exige l'existence et l'activité d'une flotte, le facteur offensif d'une marine capable de courir au-devant de la force navale ennemie, de la détruire, de lui interdire le blocus des côtes et leur bombardement. Il faut une flotte pour protéger aussi les vaisseaux marchands qui portent dans leur pays les ressources de l'échange, les ayant recueillies en d'autres pays, où il convient que le commerce national et la marine qui l'épaule s'assurent des points de ravitaillement d'abord, puis des points d'appui et des bases de sécurité.

Car tout s'enchaîne et s'engrène dans l'automatisme inéluctable des obligations ou des servitudes que la mer impose au pays dont elle borde les rivages. Inflexiblement, la logique du littoral maritime conduit à la puissance navale et à l'expansion coloniale le peuple qui veut sauvegarder à la fois sa liberté et sa subsistance... La marine qui véhicule au lointain de l'univers influence et échange a besoin de havres, de comptoirs et d'escales où sa sécurité n'est à la merci de personne. D'escales, d'abord, mais d'escales qui nécessairement s'élargissent. Car voici qu'intervient cette loi que Raizel appelle le principe d'accroissement des superficies, et à la fatalité de laquelle on ne peut longtemps se soustraire. Le point d'appui maritime, le relai, il faut les tenir et les protéger ; le comptoir ou le port du littoral ne doit pas rester sous la menace de l'intérieur ; il faut étendre autour de lui la zone de couverture.

Pour demeurer sur la côte, il faut en arriver à occuper le pays. C'est l'engrenage de la conquête. Et son mécanisme joue à plein le jour où, à la forme primaire du comptoir qui se borne à drainer le produit du pays, succède assez vite l'organisation de l'accroissement de cette production par la grande culture, la grande exploitation qui met en œuvre la masse de la main d'œuvre indigène. Le cadre initial d'occupation est débordé ; le point d'appui littoral ne suffit plus : on doit pénétrer l'intérieur et être maître des positions stratégiques ; ce qui revient à dire qu'il faut avoir la colonie.

Pas plus que d'autres nations placées par la géographie dans une situation analogue, la France n'a pu échapper, pour conserver son indépendance et son rang dans le monde, à l'emprise de la mer et à ses conséquences... Il lui faut une flotte, et avec une flotte, il lui faut des colonies. C'est la première servitude coloniale. Tous les peuples d'Europe pourvus de rivages maritimes ou d'estuaires sont irrésistiblement poussés à l'expansion, à l'émigration, à l'aventure lointaine, à la colonisation. L'Espagne et le Portugal, à cause de leur littoral et de leurs ports, l'Italie à cause de Venise, la Hollande à cause des bouches du Rhin, l'Angleterre à cause des mers qui l'encerclent, la Belgique à cause de l'estuaire de l'Escaut et d'Anvers, ont dû essaimer vers les terres coloniales pour se garantir chez soi, se défendre au dehors dans la grande concurrence économique, ne pas laisser à autrui le monopole d'un enrichissement qui les eût réduits à une condition servile.

Chacune de ces nations développe son essor colonial suivant ses possibilités politiques et économiques. Dès que l'Angleterre garantie par son insularité, a réalisé cette unité, elle tourne tout son effort vers cette expansion. S'il la France y est moins empressée, c'est parce qu'elle sent trop de menaces sur sa frontière terrestre. Mais, à chaque répit de ce péril elle entend l'appel de la mer, la leçon du passé, l'avertissement historique qui lui répète l'obligation de se répandre dans le monde pour garder son rang de puissance et ne pas se laisser étouffer par des rivaux. Cette obligation lui apparaît plus pressante à mesure que l'Etat se développe, et que l'effet du progrès augmente ses besoins. L'expansion

lointaine répond à un ensemble de nécessités : nécessité d'avoir des colonies pour posséder des débouchés et obtenir les matières premières que ne fournit pas la métropole ; nécessité de protéger le commerce contre ceux qui l'assaillent sur ses parcours accoutumés, comme font, au temps de Richelieu et de Colbert, les pirates barbaresques interrompant notre négoce du Levant sur nos côtes perpétuellement insultées ; nécessité aussi d'étendre parfois jusqu'aux terrains coloniaux les stratégies des luttes européennes, ainsi que le conçoit François 1^{er} lorsqu'il transporte sur le continent américain sa lutte contre la Maison d'Autriche.

La politique vraiment coloniale en France ne remonte pas au-delà de la fin du seizième siècle, c'est-à-dire au lendemain de la découverte du nouveau monde d'où vont jaillir tant de richesses. L'appel de la mer, cette fois, va émuovoir profondément notre pays et le lancer dans la grande concurrence qui se déchaîne entre pays d'Europe, Portugal, Espagne, Hollande, Angleterre, pour la possession des trésors nouveaux ou l'exploitation des nouveaux marchés. Car il ne peut s'agir maintenant, dans l'aventure, que de vivre ou de ne pas vivre, de rester fort ou d'être amoindri, selon que l'on aura ou non résolu d'y participer.

Mais si toutes ces raisons d'intérêt vital interviennent pour décider le Français à l'expansion lointaine, d'autres stimulants, d'autres impulsions morales prennent leur grande part à la genèse de sa vocation coloniale. Il est juste d'en indiquer le rôle, car, de bonne heure, ces mobiles transformeront en France l'esprit originel de l'entreprise d'outre-mer pour lui conférer le sens d'humanité qui en est présentement la caractéristique essentielle.

Le Français est altruiste : son génie a le goût de l'universel ; son humanisme, son sens du bien et du beau, son esprit d'équité fomentent les conceptions altruistes qui débordent le cadre national pour étendre sur l'humanité entière un rêve de justice, de solidarité, de bonté fraternelles. La vive curiosité intellectuelle qui lui fait désirer la connaissance de l'univers s'accompagne d'une bienveillance qui délibère d'y projeter du bien. Il s'approche des autres races pour les aider, leur plaire et s'en faire aimer. Chrétien ou laïque, soldat des rois ou de la République, il restera de tendance propagandiste et missionnaire. Il faut qu'il fasse la conquête des cœurs en les imprégnant d'un idéal qu'inspire le

sens de la famille humaine. Il a besoin de donner et de se donner, de porter partout des lumières qu'il croit capables d'éclairer les chemins où trébuchent douloureusement les races moins fortunées que la sienne.

Il a l'âme du Don Quichotte : il veut redresser les torts, défendre les faibles et les opprimés. La plupart de ses entreprises coloniales n'auront pas d'autre origine. Il organise des expéditions pour punir des massacres d'apôtres, secourir des monarques spoliés qui implorent son assistance, protéger des masses indigènes contre l'atroce tyrannie de roitelets sanguinaires. Il est en Indochine pour rendre à l'empereur Gia-long un trône dont un usurpateur l'a dépossédé : il y reste pour soustraire l'Annamite aux déprédations de la piraterie. Il se porte en Afrique pour mettre un terme aux orgies sanglantes des Samory, des Rabah, des El Hadj Omar et libérer les populations noires de leur joug abominable. Il se fait aux Indes et au Canada, contre des autorités inhumaines, le protecteur des Hindous et des Peaux-Rouges. Cet altruisme généreux n'a pas attendu la grande révolution politique et morale des temps modernes pour s'exprimer ; dès le quinzième et le seizième siècle, chez ceux de nos écrivains qui s'occupent des colonies, on retrouve cet esprit d'humanité à l'égard des indigènes : quelle plus belle formule que le conseil de Lescarbot aux colonisateurs ! « Il faut dilater les bornes de votre pitié, justice et civilité en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France ! » Le langage des rois eux-mêmes n'aura pas d'autre accent, dans les instructions données aux gouverneurs de nos premières colonies. La tradition candide du « bon sauvage » naîtra dans notre littérature et l'impréguera pendant tout le dix-huitième et le dix-neuvième siècle. A travers les temps, la même inspiration d'humanité étincelle comme un fil d'or continu dans la trame de notre Geste d'outre-mer, et c'est elle qui, dans sa forme définitive, établira juridiquement et moralement notre doctrine de colonisation sur l'assise puissante de la solidarité humaine.

Telles sont les raisons générales, les fatalités géographiques, les servitudes économiques, politiques et sentimentales qui ont impérieusement agi, à travers les temps, sur la pensée et la vie de la France pour la porter vers l'expansion coloniale.